

# [Info concertation]

## Réhabilitation des immeubles Artois, 19 Mars 1962 et Epargne, quartier des Fauvettes à Neuilly-sur-Marne



# Les travaux sont en cours :

quelques rappels et conseils utiles pour un bon déroulement du chantier...

Depuis avril 2013, les travaux de réhabilitation ont débuté dans vos appartements. La mise en place des échafaudages et le ravalement des façades avec la pose des nouveaux volets roulants sur les bâtiments Artois, Epargne et 19 Mars 1962 sont en cours.

Cette Info Concertation fait le point sur nos dernières rencontres et vous apporte quelques précisions pour faciliter le déroulement du chantier de réhabilitation.



## La visite du logement témoin

### Le logement témoin a pour objectifs :

- La validation technique et l'ajustement des travaux réalisés dans les appartements,
- La présentation des prestations aux locataires et aux partenaires,
- L'information générale sur le projet à travers différents panneaux explicatifs.

### Les travaux qui ont été présentés sont les suivants :

- Le remplacement des appareils sanitaires dans la cuisine, la salle de bains et les toilettes,
- Le remplacement de la ventilation mécanique contrôlée et des entrées d'air des logements et la révision des fenêtres,
- La mise en sécurité électrique et gaz et la mise en place d'un détecteur autonome de fumées,
- La peinture des murs et plafond de la cuisine, de la salle de bains et des toilettes,
- Le remplacement des portes palières non coupe feu.

# Le calendrier d'intervention :

## quelques rappels

Les travaux de ravalement des façades ont démarré et les travaux intérieurs des logements vont se poursuivre jusqu'à novembre 2013.



Voici un récapitulatif général du phasage des travaux par groupe de bâtiments

TRAVAUX EXTERIEURS	Epargne / 19 Mars 1962	Artois
Mise en place des échafaudages	En cours	
Ravalement des façades et isolation extérieure des pignons et des soubassements		
Pose des nouveaux volets roulants et mise en place des occultations sur les loggias	Octobre 2013	
Réfection des toitures-terrasses		Fin septembre-octobre
Pose de nouvelles portes d'accès aux halls		Novembre 2013
Mise en place du contrôle d'accès		Novembre 2013

TRAVAUX EN PARTIES COMMUNES	Epargne / 19 Mars 1962	Artois
Réalisation d'un hall témoin	Juillet 2013	
Mise en peinture des halls d'entrée	Novembre 2013	
Mise en peinture des cages d'escaliers	Août-septembre 2013	Octobre 2013
Réfection des collecteurs EU/EP	Octobre 2013	
Création de nouveaux locaux encombrants et locaux vide ordures	Novembre 2013	
Création de 3 studios pour personnes à mobilité réduite (PMR)	Novembre 2013	

TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS	Epargne / 19 Mars 1962	Artois
Remplacement des appareils sanitaires	Juin-octobre 2013	
Travaux de mise en sécurité électrique et gaz des logements	Juin-septembre 2013	
Remplacement de la ventilation mécanique contrôlée et des entrées d'air des logements	Juillet-septembre 2013	
Travaux de peinture, sols souples, portes palières, réfection des colonnes montantes EC/EF/EU	Juillet-novembre 2013	



# Quelques bons réflexes à avoir durant le chantier

## Echafaudages et travaux en façades

Pour permettre la pose des échafaudages et le ravalement des façades, nous vous demandons de :

- Déposer l'ensemble des éléments suspendus à votre balcon (pots de fleurs, étendoirs à linge...);
- Retirer votre éventuelle parabole fixée en façade.

**Après le ravalement des façades, aucun élément ne pourra être accroché sur celles-ci sous risque de détériorer les panneaux fixés sur les balcons. Pour les personnes disposant d'une antenne parabolique, un rail situé en toiture terrasse sera mis en place pour permettre l'installation de votre équipement à la fin du chantier.**

## Les travaux dans les logements

### La durée des travaux

→ La durée globale cumulée entre le démarrage et l'achèvement des travaux est d'un mois par appartement. Des avis de passage sont systématiquement distribués avant chaque intervention de l'entreprise.

### Le port du badge par les ouvriers

→ Nous vous rappelons que les ouvriers doivent systématiquement porter un badge avec leur photo et le logo de l'entreprise.

### Les protections et le nettoyage

→ Les équipes d'intervention prendront toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection de votre logement (protection des sols, bâchage des meubles).

→ Lors des travaux, un nettoyage soigné sera réalisé à chaque fin de journée (balai et/ou aspirateur).

### L'utilisation de l'eau et de l'électricité

Deux compteurs d'eau sont installés sur les robinets de puisage dans les locaux techniques des bâtiments. L'entreprise réalisera un branchement à l'extérieur avec sous comptage pour l'électricité de chantier.

**L'entreprise ne doit en aucun cas utiliser l'eau et l'électricité de votre logement.**

### Interventions électriques et plomberie

Pour éviter tout désagrément en fin de journée, nous vous demandons lors du départ des ouvriers de :

→ Vérifier le bon état de vos équipements électriques (machine à laver – frigo – micro onde – chaudière – gazinière – télévision...).

## LE CAHIER DE RÉCLAMATIONS

### Un outil à votre service

**Nous vous rappelons qu'un cahier de réclamations est à votre disposition au Point d'accueil Rambouillet situé au 1, rue du Général Le Corguillé. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30.**

**Vos demandes non urgentes concernant les travaux doivent y être inscrites par vos soins. Des réponses vous seront systématiquement apportées.**

### Pourquoi écrire dans le cahier de réclamations ?

**1/ Cet outil permet à l'ensemble des intervenants en charge du suivi du chantier d'être informé de votre demande, contrairement aux échanges directs avec les ouvriers, qui ont peu de chance d'aboutir.**

**2/ Des réponses systématiques vous sont apportées. Au besoin, les équipes en charge du suivi passeront dans votre logement pour faire le point avec vous.**

**3/ Cet outil garantit une traçabilité des modifications et ajustements qui ont pu être réalisés dans votre logement pour les équipes en charge de la gestion.**

## À NOTER

**Durant les travaux dans votre logement, nous vous demandons de ne pas faire de demandes directes auprès des ouvriers.**

**Veillez vous adresser au référent de l'entreprise COLAS ou à votre Point d'accueil situé au 1, rue du Général Le Corguillé.**



# Comment signaler un problème durant la phase chantier ?

## Les cas d'urgence

En cas d'urgence (fuites, pannes de courant...), contactez par téléphone le bureau de chantier COLAS, dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.

### ■ Le bureau de chantier COLAS

1, rue du 19 Mars 1962  
3<sup>e</sup> étage, logement 413  
Téléphone : 01 41 53 36 27

### Vos nouveaux « référents locataires » sont :

- Mme WANG Sylvia
- M. CAUDELI Christopher

Ils répondront à toutes vos questions lors de l'exécution des travaux dans votre logement.

### ■ Vos contacts au sein de l'Oph 93

#### Nadia TRONC

Chargée du suivi du projet – 01 48 96 99 01

#### Délégation de Rosny-sous-Bois

Téléphone : 01 48 12 11 80

#### Point d'accueil – dépose des réclamations

1, rue du Général Le Corguillié – 01 48 96 40 78



### Les chantiers recrutent en insertion !

→ Si vous êtes en recherche d'emploi et que vous répondez aux critères d'éligibilités, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre du chantier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les structures suivantes en leur précisant que vous souhaitez travailler sur les chantiers du projet de rénovation urbaine des Fauvettes :

#### ■ Point Info / Maison des services Publics

20, rue Paul et Camille Thomoux  
Tél : 01 41 54 80 05

#### ■ Projet de Ville RSA / Maison des services Publics

20, rue Paul et Camille Thomoux  
Tél : 01 41 54 80 70

#### ■ Mission locale / Maison des services Publics

20, rue Paul et Camille Thomoux  
Tél : 01 41 54 80 85



## LA CONCERTATION SE POURSUIT DURANT LE CHANTIER

Une nouvelle réunion publique sera organisée le :

Lundi 30 septembre 2013  
à 18h30

Salle Marcel Pagnol  
3, rue de Berry  
93330 Neuilly-sur-Marne

Cette réunion fera le point sur l'avancement et la planification du chantier. Elle a aussi pour objectif de répondre à d'éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer.

#### ■ Service insertion / Maison des services Publics

20, rue Paul et Camille Thomoux  
Tél : 01 41 54 80 68

#### ■ Unité Jeunesse

80, avenue du 8 mai 1945  
Tél : 01 43 00 35 10

#### ■ Pôle Emploi Agence de Neuilly-sur-Marne

10, rue Jean Perrin  
Tél : 39 49

Ils pourront répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.